

Délibération n°B-2019-40
Don d'un VSAV à la commune de Soing-Cubry-Charentenais

Membres élus ayant voix délibérative

En exercice : 5 Date de convocation : le 05 septembre 2019
Présents : 4 Quorum fixé à 3 membres
Votants : 4
Procuration :

Résultats du vote :

Voix "pour" :
Voix "contre" :
Abstentions :

TITULAIRES		
	Présent	Excusé
M. Robert MORLOT	X	
M. René REGAUDIE	X	
Mme Edwige EME	X	
M. Patrick GOUX	X	
Mme Christelle RIGOLOT		X

Etaient également présents

M. le colonel Fabrice **TAILHARDAT**, directeur départemental des services d'incendie et de secours
M. le colonel Ralph **JESER**, directeur départemental adjoint des services d'incendie et de secours
M. le lieutenant-colonel Franck **BEL**, chef d'Etat-Major des services d'incendie et de secours
Madame Sylvie **JUIN**, chef du secrétariat de direction des services d'incendie et de secours

L'an deux mille dix-neuf, le seize septembre, à neuf heures et trente minutes, les membres du bureau du conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours se sont réunis, en application des articles L1424-27 et L1424-28 du code général des collectivités territoriales, sur convocation et sous la présidence de Monsieur **Robert MORLOT**, président du service départemental d'incendie et de secours.

Cette séance s'est tenue à l'Etat-Major.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la propriété des personnes publiques,

Vu la délibération n°CA-2015-24 du 20 avril 2015 portant délégation de compétences du conseil d'administration du SDIS au bureau du conseil d'administration du SDIS modifiée.

Après avoir entendu les précisions données par Monsieur Robert **MORLOT**, rapporteur de ce dossier, en ces termes :

Dans le cadre du renouvellement de son parc automobile, le SDIS 70 vient de procéder à la réforme d'un véhicule RENAULT MASTER immatriculé BY-077-RA. Le compteur indique 102 906 kms et sa 1ère mise en circulation date du 29 juin 2006.

Par courrier en date du 11 septembre 2019, monsieur le maire de la commune de Soing-Cubry-Charentenais a sollicité le SDIS pour l'octroi d'un véhicule de première intervention en remplacement du véhicule actuel du centre, qui est hors d'usage et dont les réparations deviennent trop coûteuses.

Il est demandé aux membres du bureau de bien vouloir autoriser le président du Conseil d'administration à céder gratuitement, à la commune de Soing-Cubry-Charentenais le véhicule

RENAULT MASTER immatriculé BY-077-RA, présentant 102 906 kms au compteur et mis en circulation en 2006, dont il a été procédé à la réforme.

Décision

Les membres du bureau autorisent, à l'unanimité, le président du Conseil d'administration à céder gratuitement, à la commune de Soing-Cubry-Charentenais le véhicule RENAULT MASTER immatriculé BY-077-RA, présentant 102 906 kms au compteur et mis en circulation en 2006, dont il a été procédé à la réforme.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur


070-287000012-20190916-B-2019-40-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/09/2019
Affichage : 18/09/2019



Le président du conseil d'administration


Robert MORLOT